

BARÈME DES HONORAIRES* DE VENTE EN IMMOBILIER COMMERCIAL ET D'ENTREPRISE

CESSION (DROIT AU BAIL ET FONDS DE COMMERCE) VENTE DE MURS VIDES À DESTINATION D'UTILISATEUR VENTE DE MURS LOUÉS À DESTINATION D'INVESTISSEUR	
Forfait de 5 000 € HT	
+	
Montant de la cession	Honoraires H.T.
> 90 000 €	4 %

Suivi de la mise à jour des diagnostics techniques obligatoires
Signature d'un mandat de vente
Dossier de commercialisation
Communication web, presse, panneaux...
Respect de la loi A.L.U.R
Sélection des acquéreurs
Visites accompagnées
Rapport de commercialisation
Accompagnement au financement
Négociation et accord des parties
Mise en place de l'avant contrat
Accompagnement jusqu'à l'acte authentique